

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 7 JANVIER 2026

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal, le Mercredi le 7 janvier 2026 à 20h00. L'assemblée est présidée par Martin Héroux, maire.

Sont présents

- Line Racicot-Lapointe, conseillère siège 1
- Hind Rihani, conseillère siège 2
- André Tremblay, conseiller siège 3
- Michel Milot, conseiller siège 4
- Carole Lessard, conseillère siège 5
- Gabriel Blanchet, conseiller siège 6

Secrétaire d'assemblée

M. Éric Gélinas, directeur général et greffier-trésorier

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

ORDRE DU JOUR

- 1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. **RÉSOLUTIONS**
 - 3.1 Avis de motion - règlement Règlement 111-2026 décrétant les taux de taxations et les tarifications des services municipaux pour l'année 2026 ainsi que le taux d'intérêts et les versements
 - 3.2 Dépôt de projet de règlement - Règlement 111-2026 décrétant les taux de taxations et les tarifications des services municipaux pour l'année 2026 ainsi que le taux d'intérêts et les versements
- 4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, le greffier-trésorier a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

001RSE-0126

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Line Racicot-Lapointe
Et résolu,

Que l'ordre du jour ci-dessus soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

3. RÉSOLUTIONS

002RSE-0126

3.1 Avis de motion - règlement Règlement 111-2026 décrétant les taux de taxations et les tarifications des services municipaux pour l'année 2026 ainsi que le taux d'intérêts et les versements

Carole Lessard, conseillère, dépose un avis de motion selon lequel il y aura adoption, lors d'une séance subséquente du règlement Règlement 111-2026 décrétant les taux de taxations et les tarifications des services municipaux pour l'année 2026 ainsi que le taux d'intérêts et les versements.

003RSE-0126

3.2 Dépôt de projet de règlement - Règlement 111-2026 décrétant les taux de taxations et les tarifications des services municipaux pour l'année 2026 ainsi que le taux d'intérêts et les versements

Carole Lessard, conseillère, dépose le projet de règlement 111-2026 décrétant les taux de taxations et les tarifications des services municipaux pour l'année 2026 ainsi que le taux d'intérêts et les versements.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Martin Héroux, maire, répond aux questions des citoyens.

004RSE-0126

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par Hind Rihani

Que l'assemblée soit levée à 20h28

Adoptée à l'unanimité.

Martin Héroux
maire

Éric Gélinas
Directeur général

Je, Martin Héroux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

PROJET